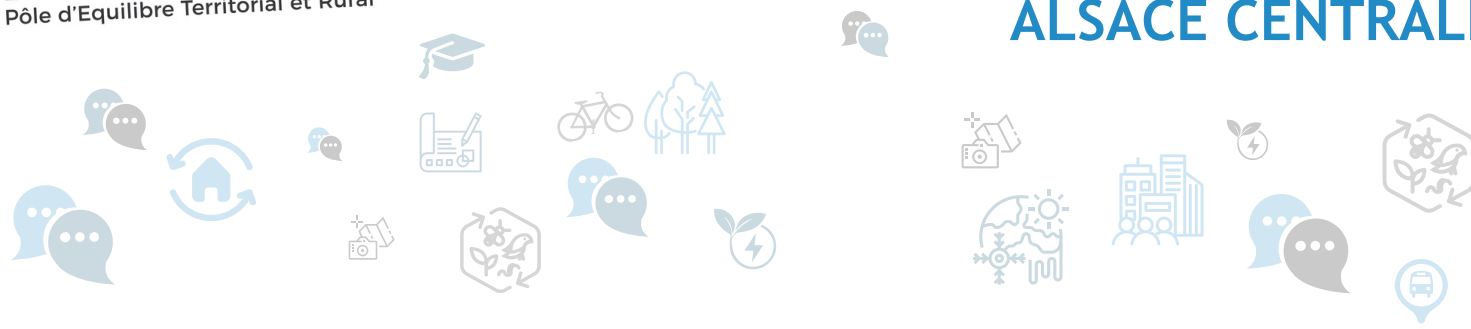
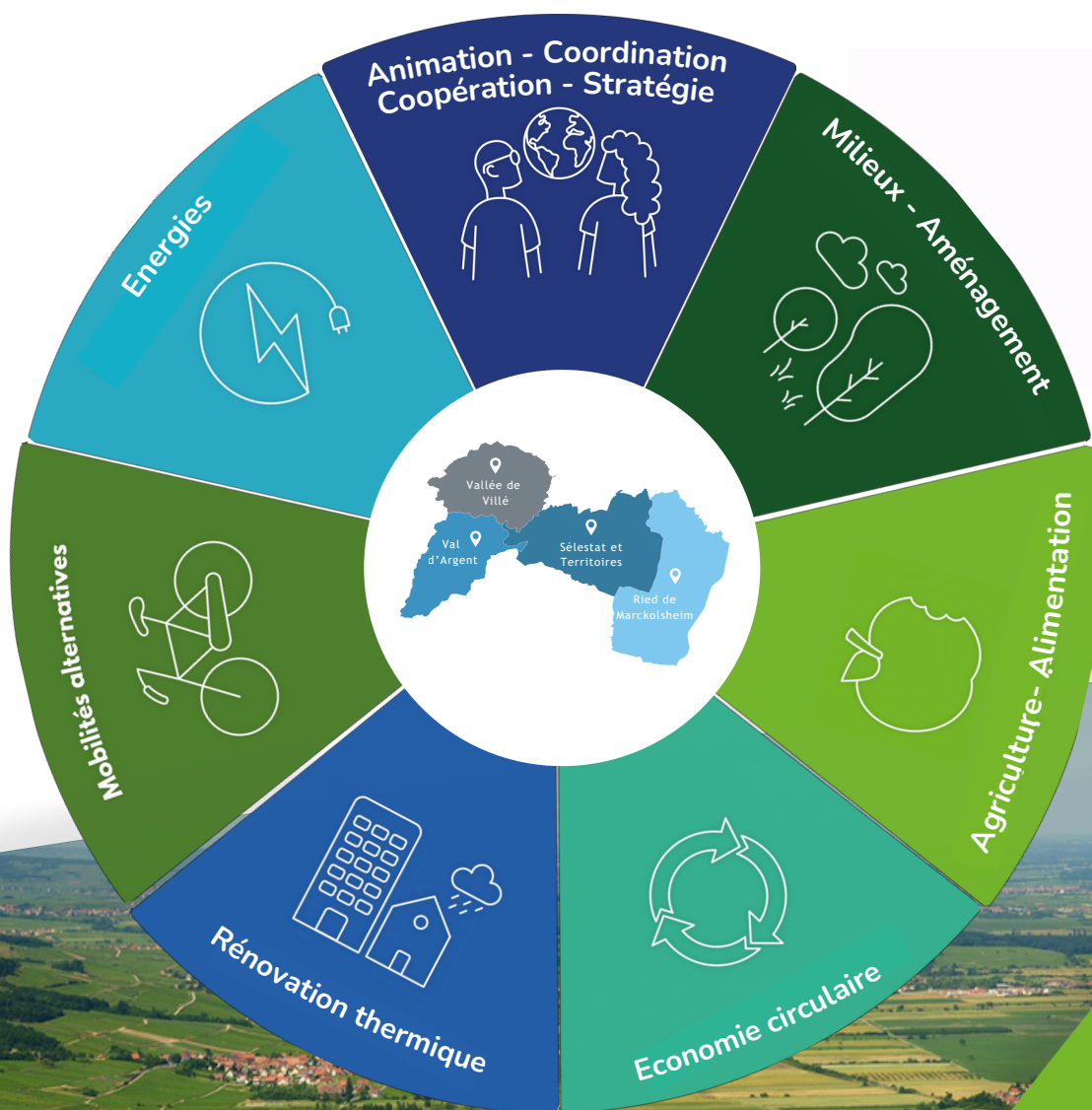




Participez à l'avenir de votre territoire !

Valorisez vos actions et initiatives en faveur de la transition écologique et rejoignez un réseau d'acteurs engagés pour le climat.



Septembre 2025



Plus d'informations
sur le site internet
du PETR :

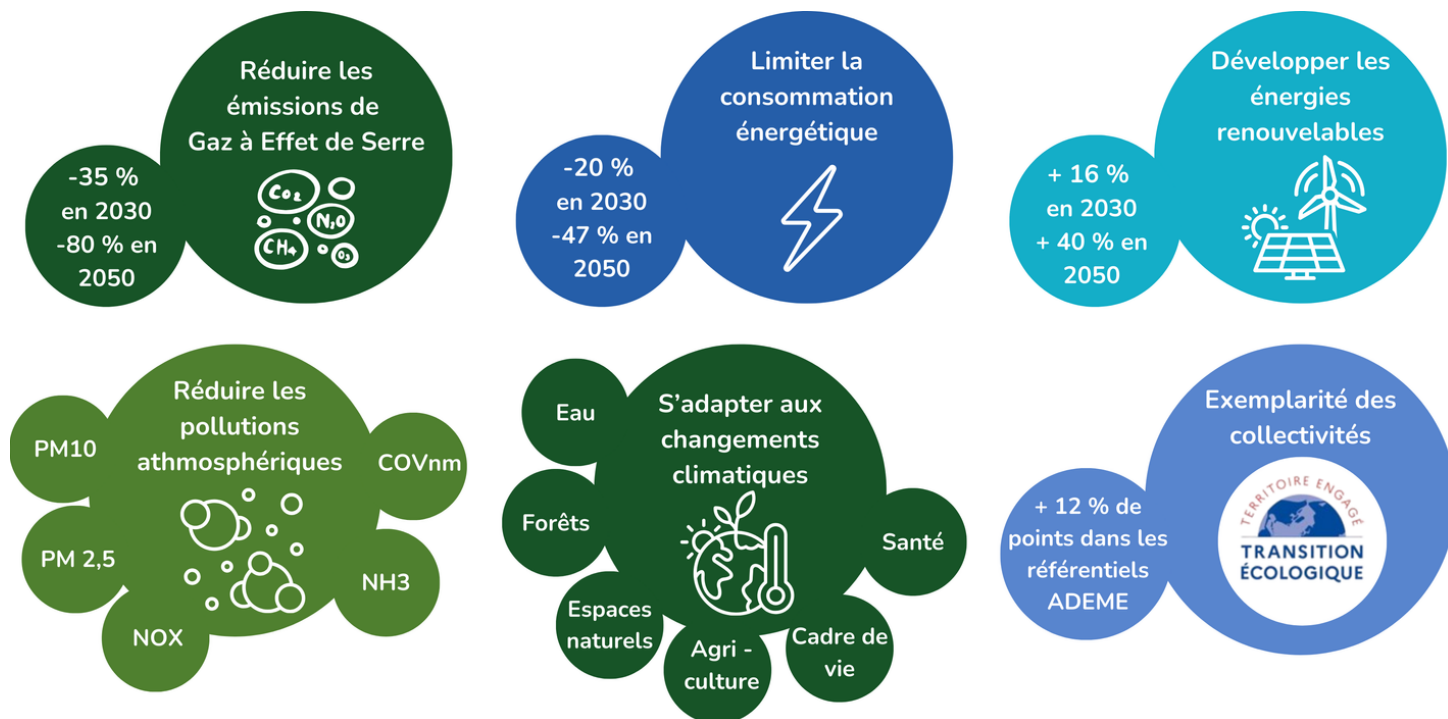
selestat-alsace-centrale.fr

RÉVISION DU SCOT VALANT PCAET

PLAN D' ACTIONS

LES OBJECTIFS

Le plan d'actions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a pour objectif de coordonner les efforts des collectivités et des acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions concrètes pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques fixés à l'échelle du territoire :



LES AXES DU PLAN D' ACTIONS (2026-2032)

Le plan d'actions est structuré autour de 7 axes de travail.

Les pictogrammes représentent les champs d'actions couverts par chacun de ces axes.



AXE 1 : CONSTRUIRE ENSEMBLE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Gouvernance de la transition



Coopération intercommunale, territoriale, interterritoriale et transfrontalière



Sensibilisation



Formation



Engagement citoyen



Communication



Culture du risque
Résilience territoriale



Événementiel
responsable



AXE 2 : PRESERVER, RENFORCER ET ADAPTER LA MULTIFONCTIONNALITE DES MILIEUX NATURELS ET AMENAGES



Déclinaison du SCoT dans les documents d'urbanisme



Accompagnement des aménageurs dans la recherche de sobriété foncière



Solutions d'adaptation fondées sur la nature



Gestion de la ressource en eau



Trames verte, bleue, brune et noire
Biodiversité



Lutte contre les îlots de chaleur



Adaptation des forêts



Prévention des inondations

AXE 3 : RENFORCER L'AGRICULTURE DURABLE ET FACILITER L'ACCES A UNE ALIMENTATION SAINE ET DE PROXIMITE



Projet Alimentaire
Territorial



Sensibilisation autour de
l'alimentation durable



Valorisation des
productions locales



Jardinage au
naturel



Exemplarité des
manifestations locales



Justice sociale et
précarité alimentaire



Installation
Transmission



Restauration collective
Lutte contre le gaspillage
alimentaire



Filières agricoles de
proximité

AXE 4 : ACCELERER LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE ET BAS CARBONE



Accompagnement
des entreprises
Mise en réseau



Efficacité énergétique
industrielle
Décarbonation



Réduction des
emballages



Achats durables
Budgets verts



Economie sociale et solidaire



Tri hors foyer



Filière bois
Filières
biosourcées



Consommation durable



Tourisme
durable

AXE 5 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS



Conseil à la
rénovation



Rénovation des bâtiments publics
Optimisation des consommations



Optimisation de
l'éclairage public



Observatoire
de l'habitat
et du tertiaire



Animation autour de la sobriété
énergétique, de la qualité de
l'air et du confort thermique



Planification de la
rénovation
énergétique



Lutte contre la vacance
immobilière et commerciale



Montée en compétence
des professionnels

AXE 6 : DEVELOPPER LES MOBILITES ET LES TRANSPORTS ALTERNATIFS



Mise en œuvre de la
compétence Autorité
Organisatrice de la Mobilité



Sensibilisation et communication
autour des mobilités durables



Organisation des
transports en
commun



Covoiturage



Plans de mobilité
employeurs / scolaires



Aménagements en faveur des mobilités :
voiries, pistes cyclables, aires de
covoiturage, cheminements piétons,
stationnement, recharge des véhicules...



Décarbonation des
transports et de la
logistique

AXE 7 : PRODUIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LA BASE DES RESSOURCES LOCALES



Mise en œuvre du
schéma directeur des
énergies



Approvisionnement
en énergies vertes



Développement des
énergies
renouvelables



Autoconsommation
individuelle et collective



Réseaux et distribution
d'énergie



RÉVISION DU SCOT VALANT PCAET

PLAN D' ACTIONS 2026 - 2032

Un appel à contributions ouvert aux acteurs du territoire

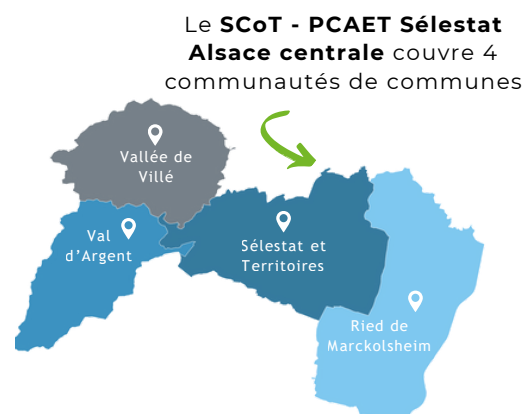
→ QUELS OBJECTIFS ?

- Proposer aux acteurs du territoire de s'engager dans le plan climat et de valoriser leurs actions et initiatives en faveur de la transition écologique
- Renforcer l'appropriation collective du Plan Climat Air Energie Territorial et développer une communauté locale d'acteurs engagés pour le climat

→ QUI PEUT CONTRIBUER ?

Toute structure (collectivité, acteur institutionnel, établissement public, entreprise privée, association, collectif citoyen...) qui agit sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale et qui porte des actions qui s'inscrivent dans les axes du PCAET.

Cet appel à contributions n'est pas ouvert aux particuliers à titre individuel.



→ QUELLES SONT LES CONTRIBUTIONS ATTENDUES ?

Les contributions proposées doivent s'inscrire dans les axes de travail du Plan Climat Air Energie Territorial d'Alsace Centrale. Les actions recensées doivent être des actions en cours ou prévues sur la période de mise en oeuvre du PCAET (2026-2032)

→ COMMENT CONTRIBUER ?

En complétant la **fiche contribution** disponible en annexe au présent document et téléchargeable sur le site internet du PETR Sélestat Alsace Centrale.

Les contributions sont attendues **au plus tard le 1er novembre 2025**.

Elle peuvent être transmises par courrier électronique (administration@petr-selestat.fr) ou par courrier postal (PETR Sélestat Alsace Centrale, 15 boulevard du Maréchal Leclerc - CS20195 - 67604 SELESTAT cedex).

→ A QUOI S'ENGAGE LE PETR ?

En tant qu'animateur du Plan Climat Air Energie Territorial, le PETR s'engage à :

- valoriser et promouvoir les actions des différents contributeurs, sous réserve qu'elles s'inscrivent dans les axes de travail du Plan Climat Air Energie Territorial
- les annexer au programme d'actions du SCoT valant PCAET
- organiser annuellement une rencontre des acteurs engagés pour le climat
- développer des synergies entre les actions proposées